



FÉDÉRATION NATIONALE DES SERVICES
SOCIAUX SPÉCIALISÉS DE PROTECTION DE
L'ENFANCE

RAPPORTS ANNUELS 2024

**RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITE
RAPPORT FINANCIER**

Ces 3 rapports seront présentés à l'Assemblée Générale du 12 juin 2025 à Valence

RAPPORT MORAL 2024	5
LA FEDERATION.....	9
Une équipe.....	9
Des adhérents	9
La vie institutionnelle.....	10
BILAN DU PLAN D'ACTION	12
Axe 1 - REPRESENTER LES SERVICES ET LES PROFESSIONNELS DE L'INVESTIGATION.....	12
AXE 2 : ACCROITRE NOTRE PRESENCE EN REGION AU PLUS PRES DES DIRPJJ ET DE NOS ADHERENTS	13
AXE 3 : FAVORISER ET SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES SERVICES ET DES PROFESSIONNELS	15
AXE 4 : PROMOUVOIR NOS COMPETENCES	18
AXE 5 : CONSTRUIRE ET CONSOLIDER NOS ALLIANCES.....	18
AXE 6 : DEVELOPPER NOTRE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE.....	19
AXE 7 : ACTUALISER LE FONCTIONNEMENT DE LA FEDERATION.....	21
CONCLUSION.....	23
ANNEXES.....	25



RAPPORT MORAL

2024

Pour la première fois depuis 1945, des fédérations ont décidé d'une mobilisation nationale à PARIS pour alerter les pouvoirs publics de la situation critique du secteur de la protection de l'enfance, initiée par la CNAPE. 4000 personnes ont défilé à PARIS le 25 septembre 2024. De nombreux rapports, états des lieux, diagnostics ont été rédigés et publiés. Une commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance a été créée et son verdict est sans appel. La haute commissaire à l'enfance Mme EL HAÏRY, nommée début 2025, a un travail considérable pour trouver des solutions.

Pour les mesures d'investigation, notre action a été beaucoup focalisée sur le calcul du ration fratrie en MJIE, 5 ans après son gel. Dès avril 2024, nous avons été alertés sur les premiers retours de services nous indiquant les conséquences en termes de perte d'ETP pour les SIE dont le ratio fratrie augmentait. En partenariat avec la CNAPE, nous avons réussi (partiellement) à ce que la DPJJ sursoit au calcul en 2024 au regard de la grande difficulté des SIE en matière de recrutement, donc de stabilité. La question a donc été reportée en 2025.

Autre point pour lequel nous n'avons pas avancé, c'est notre demande de desserrement de la norme ETP MJIE/SIE et notamment au niveau de l'encadrement. A l'instar de ce que nous avions obtenu pour les psychologues en 2018 (ratio fratrie à 1 pour le calcul des ETP), il n'a pas été possible de modifier les paramètres de calcul. Comme nous l'avons dit maintes fois, la situation très tendue dans les SIE amène les professionnels à être en tension et il conviendrait d'apporter des solutions concrètes pour maintenir des services stables, une qualité du travail et éviter ainsi un turn-over important.

Autre point en 2024, ce sont des alertes suites aux retours des évaluations HAS auprès de plusieurs SIE. Le référentiel d'évaluation de la qualité HAS a pour particularité d'être unique et a été construit surtout en référence à des missions d'accompagnement. Or, la MJIE est une mesure d'information courte, non susceptible d'appel, non soumise à DIPC ou contrat de séjour. Plusieurs directeurs nous ont fait part d'évaluations très négatives alors que nous affirmons que plusieurs pans du référentiel sont inadaptés pour les SIE. Nous avons alerté la DPJJ sur ce point et nous vous tiendrons informé des suites.

Notons aussi en 2024, la tenue de journées d'études à LILLE qui ont été particulièrement réussies tant en qualité des interventions que par le nombre de présents (plus de 530 personnes, un record). Merci aux membres de la commission journées d'études qui construisent le programme, et merci pour leurs recherches d'intervenants, de lectures, d'interviews et d'originalité.

En conclusion, l'année 2024 a été une nouvelle année difficile avec son lot de difficultés. La fédération, avec ses moyens limités, essaye de répondre aux interrogations des adhérents. C'est ce que nous continuerons à faire en 2025. Merci de votre attention.

Jacques LE PETIT

Nom de l'Association : Fédération Nationale Des Services Sociaux Spécialisés De Protection De l'Enfance

Année de création de l'association : 1947 (premières rencontres en 1945)

Sigle Fn3s



Adresse du siège social 60 rue de Pessac – 33000 BORDEAUX

Adresse du Secrétariat administratif 9 chemin des Bas Refoux – 49610 ST MELAINE SUR AUBANCE

Tél 06 45 84 43 16

Courriel contact@fn3s.fr

Site internet www.fn3s.fr

Numéro de Siret 324 081 033 00056

Composition du Bureau au 31.12.2024 Jacques LE PETIT : Président

Nathalie VANDEPUTTE : 1^{ère} Vice-Présidente

Pierric PINSON : 2^{ème} Vice-Président

Sophie DEBOIS : Secrétaire Générale

Martine LORANS : Trésorière



- **18 administrateurs**

Toutes les régions représentées (le découpage des régions Fn3s s'alignent sur les DIRPJ)

LA FEDERATION

UNE EQUIPE

Yolène RIBIERE	RELIANCE, LIMOGES, 87 (Personne Morale 2027)
Stéphanie GUILMET	ADSEA 29 DEMOS, QUIMPER, 29 (Personne Morale 2029)
Alice DRUSSANT	ASSOCIATION OLGA SPITZER, 92 (Personne Morale 2027)
Sabine CORIOU	ADSEA, PONTOISE, 95 (Personne Morale 2029)
Nadine DELCOUSTAL	Membre d'honneur
Frédéric GARNIER	CAEN, 14 (Personne Physique 2025)
Jean Michel BERAUD	SAUVEGARDE 13 (Personne Morale 2027)
Jacques LE PETIT	VILLERS LES NANCY, 54 (Personne Physique 2027)
Martine LORANS	DIJON, 21 (Personne Physique 2029)
Jean François COUPARD	ENFANCE CATALANE, PERPIGNAN 66 (Personne Morale 2025)
Meriem NAJI	CASSIS, 13 (Personne Physique 2027)
Pierrick PINSON	ADSEA 37, TOURS (Personne Morale 2029)
Annick POURCHEL	SPReNE 62, BOULOGNE, (Personne Morale 2025)
Nathalie VANDEPUTTE	AGEP, BORDEAUX 33 (Personne Morale 2029)
François PORTAL	AEJR, ST LEU (LA REUNION) 974 (Personne Morale 2027)
Virginie PIPONNIER	SAUVEGARDE 26, Valence (Personne Morale 2025)
Sophie DE BOIS	ASPE2A, TOULOUSE (Personne Morale 2025)
Richard DELAFOND	ADSEA 86, POITIERS (Personne Morale 2029)

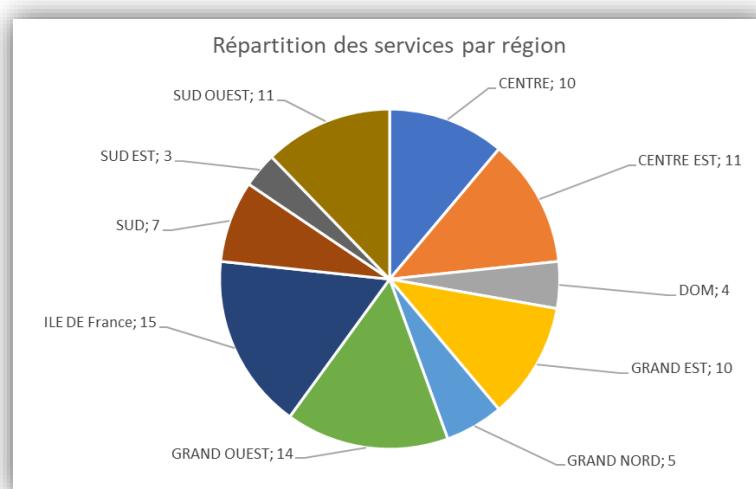


Adhérents

- 90 Services adhérents
- 82 SIE
- Améliorer la présence auprès des adhérents en régions

DES ADHERENTS

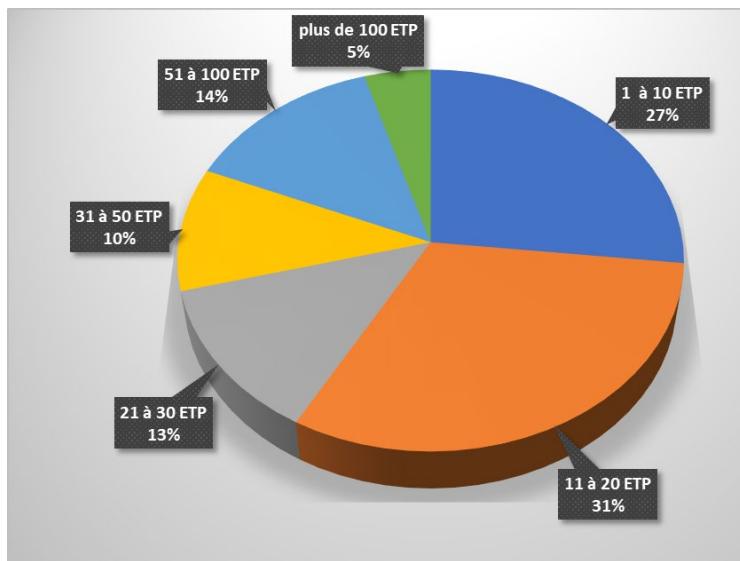
En 202, la Fn3s a compté **90** services adhérents (dont **82 SIE**) représentants **85** associations réparties sur **71** départements. La Fn3s compte également **15** adhérents personne physique. Le nombre des adhérents reste stable par rapport aux années antérieures.





73.26 % des services comptent plus de 10 Travailleurs sociaux

Cette donnée est extraite des bulletins d'adhésion. **73.26 %** des services adhérents comptent un effectif supérieur à 10 travailleurs sociaux.



Jacques LE PETIT : Président

Nathalie VANDEPUTTE :

Vice-Présidente

Pierrick PINSON :

Vice-Président

Sophie DEBOIS :

Secrétaire Générale

Martine LORANS :

Trésorière

LA VIE INSTITUTIONNELLE

En 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni à l'occasion de **10 séances** avec un taux de présence des administrateurs aux réunions de **76 %**.

Cette année 2024, le Conseil d'administration s'est réuni **4** fois en présentiel et **6** fois en visio-conférence.

Le taux de présence cette année est stable par rapport aux années antérieures. Les conseils d'administration en visio-conférence ont permis aux administrateurs de se rendre plus facilement disponibles.

AXE 1

BILAN DU PLAN D'ACTION



AXE 1 - REPRESENTER LES SERVICES ET LES PROFESSIONNELS DE L'INVESTIGATION

ACTION 1.1 : Participer aux instances nationales de concertations de la DPJJ et être force de propositions

Objectifs : Notre participation à ces instances est une reconnaissance de notre représentativité des services et des professionnels mettant en œuvre les mesures d'investigation judiciaire. Elle légitime notre objet associatif et nous permet de défendre les intérêts de nos adhérents en portant leurs paroles à la DPJJ.

Contribuer à l'élaboration des politiques publiques en affirmant nos réflexions et propositions.

Respecter nos engagements signés dans la Charte avec la DPJJ.

Evaluation 2024 :

Nous avons répondu à chaque invitation de la DPJJ que ce soit dans le cadres des réunions dites « semestrielles », dans le cadre de la réunion annuelle pour la Convention d'Objectifs, pour un entretien avec la Directrice de la DPJJ pour développer davantage notre collaboration, pour des entretiens techniques concernant la MJIE. De même, nous avons adressé plusieurs courriers « techniques » pour connaître la position de la DPJJ sur des sujets en lien avec la MJIE.

ACTION 1.2 : Mieux connaître les services adhérents en disposant d'une base de données précise, fiable et mise à jour régulièrement

Objectifs : Être en capacité d'avoir une connaissance exhaustive des SIE de France pour mieux représenter ce secteur auprès de la DPJJ et des DIRPJ.

Evaluation 2024 :

Grâce à un travail de partenariat, de contacts réguliers avec les services, nous avons une bonne connaissance des différents services. Ceux-ci savent contacter soit le secrétariat, soit les administrateurs locaux.

AXE 2

AXE 2 : ACCROITRE NOTRE PRESENCE EN REGION AU PLUS PRES DES DIRPJJ ET DE NOS ADHERENTS



ACTION 2.1 : Participer aux instances (inter) régionales de concertation de la DPJJ

Objectifs : Être reconnu par les DIRPJJ comme un acteur incontournable représentant les services d'investigation, défendre les intérêts des adhérents dans chaque région.

Contribuer à la déclinaison territoriale des politiques publiques (appels à projet, etc.)

Evaluation des chartes d'engagements réciproques.

Mieux connaître les plans stratégiques régionaux des DIRPJJ.

Coopter des délégués régionaux qui viennent en appui des administrateurs.

Commentaires 2024 :

Les réunions à l'initiative des DIRPJJ sont très diverses, tant dans le rythme que dans le contenu, voire des attendus des fédérations. Chaque administrateur régional essaye de se rendre aux invitations car ces réunions sont importantes pour appréhender les schémas régionaux sur l'investigation, les logiques de complémentarité, les budgets alloués au niveau de la région. Ce sont aussi des moments importants de rencontres, d'échanges.

ACTION 2.2 : Participer aux instances régionales de la CNAPE



Objectifs : Affirmer notre adhésion à la CNAPE.

Rendre visible le mandat d'administrateur Fn3s en région, porter les questionnements et échanges. Contribuer à la réflexion et à l'action locale sur la protection de l'enfance. Agir avec les adhérents de la CNAPE en région.

Evaluation 2024 :

Depuis plusieurs années, nous faisons le constat que les délégués et administrateurs Fn3s ne sont pas systématiquement invités à ces réunions alors qu'ils sont membres de droit. Certes, le périmètre des régions CNAPE n'est pas celui des régions Fn3s, ce qui peut créer des carences sur certains territoires. En lien avec Thibaud CADO, conseiller CNAPE à la vie des territoires, nous devons progresser pour que les Délégués Régionaux puissent intégrer à leur carnet d'adresses les représentants de la fédération, mais plus largement des mouvements.

ACTION 2.3 : Organiser et animer des réunions/adhérents en région

Objectifs : Rendre visible et lisible le travail et les réflexions de la fédération.

Recueillir les attentes et les préoccupations des adhérents et des services d'investigation.

Proposer éventuellement des journées formation spécifiques.

Développer en région les compétences des services sur l'investigation.

Créer une dynamique régionale de réflexion sur les compétences propres à l'investigation.

Commentaires 2024 :

Selon les régions, des journées des adhérents d'échanges avec les cadres, avec les autres professionnels des SIE ont eu lieu en 2024. Dans certains territoires, des journées de formation sont organisées avec un intervenant extérieur, moments toujours prisés.

AXE 3

AXE 3 : FAVORISER ET SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES SERVICES ET DES PROFESSIONNELS

ACTION 3.1 : Organiser des journées/adhérents nationales



Objectifs : Echanger avec les adhérents sur l'actualité de l'investigation (mise en œuvre de la MJIE), sur les métiers, sur les points juridiques et réglementaires, sur l'organisation des services, faire connaître le travail et les résultats de la fédération.

Commentaires 2024 :

La journée des adhérents s'est déroulée le 15 novembre 2024 à Paris sur le thème : « **L'interculturalité à l'épreuve du travail sanitaire, social, éducatif et clinique** » avec l'intervention de **Rose SITA**, psychologue clinicienne, formatrice et superviseuse notamment en approche transculturelle. **70 personnes** (dont 12 en distanciel) ont participé à cette journée riche en contenu et échanges.

Lors de cette journée des adhérents, Rose SITA a souligné plusieurs points clés : l'identité et l'appartenance, le rôle de l'interprète, la culture et la psychiatrie, les vulnérabilités culturelles, la rencontre et l'échange, la catégorisation et la communication, l'impact de l'exil, les spécificités culturelles : l'approche familiale, l'éducation et la transmission de valeurs.

En conclusion, cette journée a mis en avant l'importance de l'empathie, de la compréhension interculturelle et de l'adaptation des pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des personnes issues de différentes cultures. (Pour plus d'information Cf. *l'Echo de la Fédé de Mars 2025*)

ACTION 3.2 : Organiser des journées d'études nationales



Objectifs : Développer les compétences des professionnels de l'investigation et de la protection de l'enfance.

Commentaires 2024

519 congressistes ainsi que **18 membres du Conseil d'Administration** ont été accueillis au sein du Palais des congrès, en plein cœur de la ville. Il est à noté que pour la première fois et pour des raisons de place insuffisante dans les locaux, **26 personnes ont assisté à ces journées en distanciel**.

Le thème portait cette année sur la **Maltraitance sur le jeune enfant : de la négligence aux abus. Comment observer, repérer et évaluer.**

Au cours de ses journées, il s'agissait d'approfondir les questions relatives au développement de l'enfant, sur les compétences parentales et les ressources mobilisables. L'observation, le repérage et l'évaluation dans une dynamique pluridisciplinaire et partenariale doivent permettre de rendre compte d'une analyse étayée, de préconiser des orientations les plus ajustées aux besoins du jeune

enfant, à sa protection et ainsi favoriser son évolution future en mobilisant ses parents.

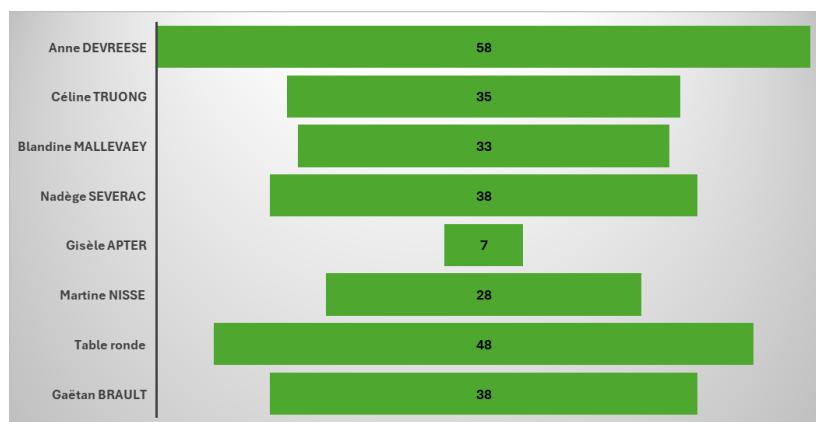
Lors de ces journées, les intervenants ont évoqué la maltraitance sur les jeunes enfants, de ses causes et de ses conséquences, en soulignant l'importance d'intervenir le plus tôt possible auprès des enfants victimes de maltraitance, en raison de leur vulnérabilité. Les jeunes enfants ont des besoins particuliers selon leur âge qui doivent être pris en compte, et que repérer les signes de souffrance du jeune enfant nécessite vigilance et rigueur mais suppose également des techniques de travail spécifiques.

Les retours des congressistes ont été très positifs. Il est souligné la qualité des intervenants et notamment concernant la table ronde qui a permis de mettre en avant des expérimentations quant à l'intervention de professionnels spécifiques auprès des tout-petits (Infirmières, Educatrices de Jeunes Enfants, Psychologues dédiés)

Ces journées ont été possibles grâce au groupe de pilotage de bénévoles de la Fn3s, de l'association « locale » SprEne » et du soutien de la CNAPE.

Depuis les journées d'études de La Rochelle en 2023, la Fn3s a fait le choix de mettre en ligne les interventions, après autorisation des intervenants, dans un format vidéo et audio. Celles-ci sont accessibles sur le site de la Fn3s. Les vidéos de Lille ont été mis en ligne le 5 juillet 2024 et le 25 juillet pour les captations audios.

Voici les statistiques des interventions révisionnées après les Journées d'études



CATALOGUE DE FORMATION

Programmes 2024

ACTION 3.3 : Proposer des formations thématiques nationales à destination des professionnels de l'assistance éducative

Objectifs : Se positionner comme une fédération en capacité de proposer des formations aux services d'investigation adhérents ou futurs adhérents.

Commentaires 2024 :

La Fn3s a mis en place en 2024 **7** formations pour **5** services, ce qui représente 172 stagiaires formés.

Les thématiques étaient les suivantes :

- Signes de souffrance du Bébé et du jeune enfant (2)
- La violence dans le couple : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité
- MJIE
- Cadre juridique des écrits professionnels théorie
- Cadre juridique des écrits professionnels pratique
- Violences Intrafamiliales, Cadre juridique et traitement judiciaire

L'audit de renouvellement QUALIOPI devra se dérouler avant le 1^{er} avril 2025



ACTION 3.4 : Répondre aux besoins institutionnels des adhérents

Objectifs : Proposer des soutiens techniques aux adhérents sur des compétences spécifiques : projet de service, mise en œuvre de la MJIE, organisation des services, auto-évaluation, évaluation interne, démarche qualité, procédures, protocoles, écrits professionnels, conduite d'entretiens en investigation.

Commentaires 2024 :

Cette action de soutien est importante. Nous observons un turn over important dans l'encadrement et il est important de répondre aux interrogations des cadres nouvellement nommés. Ces conseils peuvent prendre plusieurs formes : entretiens téléphoniques, déplacements chez l'adhérent, envois de courriers, documents, contacts avec des d'autres collègues pour échanger sur des points spécifiques de la mise en œuvre de la MJIE, etc... C'est une action qui doit être une priorité pour les administrateurs.

AXE 4



AXE 4 : PROMOUVOIR NOS COMPETENCES

ACTION 4.1: Se positionner comme lieu ressources sur l'investigation au pénal, l'évaluation ou investigation administrative, les enquêtes JAF

Objectifs : Se positionner sur tous les champs concernant l'investigation et notamment sur celui de l'investigation administrative.

Commentaires 2024 :

Cette action n'est plus une priorité car la MJIE au pénal n'est plus ordonnée vers le SAH depuis la réforme du CJPM. L'investigation administrative est toujours réalisée par un seul service. Les enquêtes JAF dans le SAH, depuis la réforme de financement, sont en diminution au bénéfice des enquêteurs libéraux. La fédération exerce une veille uniquement.

AXE 5



AXE 5 : CONSTRUIRE ET CONSOLIDER NOS ALLIANCES

ACTION 5.1 : Consolider notre participation à la CNAPE

Objectifs : Contribuer à une réflexion globale sur la protection de l'enfance avec la CNAPE, tête de réseau.

Commentaires 2024 :

Membre du Conseil d'Administration de la CNAPE depuis 2009, la fédération a été réélue pour un mandat de 4 ans en 2023 par suite de la réforme des statuts. Nous participons aux réunions du CA, lieu d'informations et d'échanges très intéressants.

ACTION 5.2 : Développer des coopérations avec d'autres fédérations et mouvements

Objectifs : Construire des proximités avec d'autres fédérations ou mouvements afin d'imaginer des stratégies en commun et des collaborations (réflexions sur les pratiques, documents communs) ...

Commentaires 2024 :

Nous avons avec le CNDPF construit un article pour l'Echo de la fédé pour valoriser la MJAGBF et à inciter les professionnels de MJIE à préconiser cette mesure, parfois oubliée ou méconnue. D'autres interventions pourraient être également travaillées avec d'autres mouvements. Rappelons également que nous invitons à nos journées d'études plusieurs mouvements adhérents à la CNAPE.



AXE 6

AXE 6 : DEVELOPPER NOTRE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

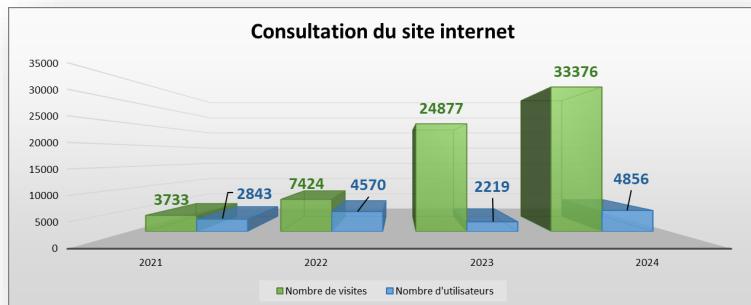
ACTION 6.1 : Faire vivre notre site internet



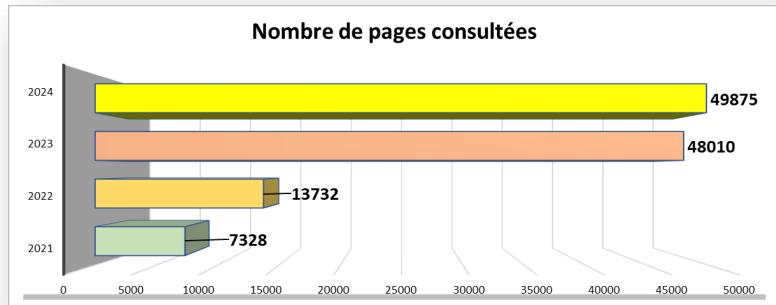
Objectifs : Permettre une communication et une visibilité plus large sur la fédération. Permettre aux adhérents de consulter notre documentation. Avoir une vraie bibliothèque des textes législatifs et réglementaires ainsi que les notes de la DPJJ.

Commentaires 2024 :

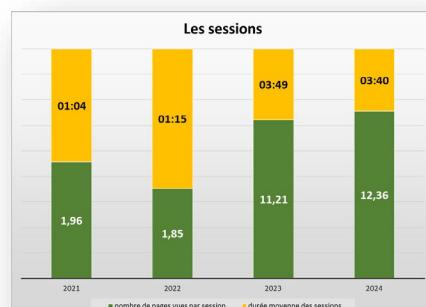
Sur l'année 2024, le site de la Fn3s a été consulté **33376** fois par **4856** utilisateurs différents. Le nouveau site est actif depuis Février 2023. Il est alimenté très régulièrement et continue à être amélioré.



Le nombre total de pages consultées s'élève à **49875**.



Les pages les plus consultées sont les suivantes : les actualités, les journées d'études, la formation, les offres d'emploi.
En moyenne, chaque internaute consulte 12 pages par session et reste connecté 3 minutes 40.



ACTION 6.2 : Consolider « l'Echo de la Fédé »



Objectifs : Consolider notre revue comme véritable outil de communication auprès de nos adhérents et de nos partenaires afin de mettre en avant nos positions, nos réflexions et nos actions. Essayer de publier des expériences, des méthodes de travail issues des différents services.

Commentaires 2024 :

Trois échos de la Fédération sont parus dans l'année 2024. Depuis 2009, la Fn3s a édité 45 Echos, les années 2019 à 2024 sont disponibles sur le site de la Fn3s dans l'onglet « publications », soit une moyenne de 3 par an.

L'Echo demeure un outil de communication important. Il s'inscrit aujourd'hui en complément aux informations disponibles en continu sur le site internet.

ACTION 6.3 : Diffusion d'une lettre d'information



Lettre d'information n°54 - Mars 2025

Le décret du 10 février 2025 institue un haut-commissaire à l'enfance. Aujourd'hui mercredi 5 mars, par décision du Conseil des Ministres, Madame Sarah El Hairy vient d'être nommée. Connaissez les enjeux de la protection de l'enfance puisqu'elle a également été nommée Commissaire pour assurer que le fonctionnement de l'administration et de l'État soit adapté aux besoins des enfants et de leur développement. Ce décret qui instaure une "Commission pour l'enfance" approuvée le 29/01/2025, entre en vigueur le 10/03/2025.

Objectifs : Créer un lien permanent avec nos adhérents pour les informer de nos actions.

Commentaires 2024 :

La lettre d'information est parue **6 fois**. Cette lettre permet de conserver le lien avec tous nos adhérents et de communiquer toutes les informations. La lettre a trouvé un nouveau format courant de l'année 2023, ce format est plus dynamique et permet des renvois vers le site internet.

ACTION 6.4 : Rédiger un « guide » de la MJIE

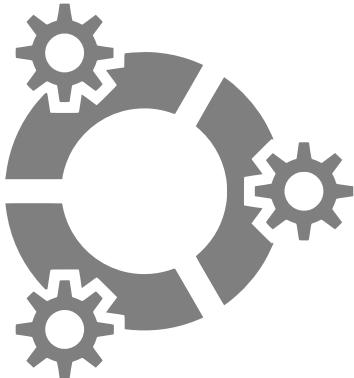
Objectifs : Permettre aux adhérents d'avoir un support de référence sur la mission. Disponible en version papier.

Commentaires 2024 :

A la suite du succès de la première édition (700 exemplaires distribués), la Fn3s a entrepris la réactualisation du document qui sera plus consistant en développant notamment la partie sur l'évaluation du danger, les besoins de l'enfant, des outils pour les écrits.



AXE 7



AXE 7 : ACTUALISER LE FONCTIONNEMENT DE LA FEDERATION

ACTION 7.1 : Réactualiser statuts, règlement intérieur, plan d'action

Objectifs : Adéquation entre les buts de la fédération et le plan d'actions.

Optimiser les ressources en temps et en moyens financiers.

Actualiser le fonctionnement des instances : Bureau, CA et commissions.

Evolution de l'organisation du secrétariat.

Evolution de notre réponse aux sollicitations de la DPJJ (personnes ressources)

Commentaires 2024 :

Aucune modification des statuts en 2024. Un prochain séminaire des administrateurs et des délégués régionaux se tiendra à Angers en septembre 2025 et sera l'occasion de débattre d'un nouveau plan d'action en tenant compte de la situation actuelle et critique de la protection de l'enfance, du plan stratégique national de la DPJJ, des attentes des magistrats, des évolutions législatives et réglementaires en assistance éducative.

ACTION 7.2 : Mettre à jour les documents prévisionnels comptables : budget prévisionnel, procédure de remboursement des frais, bilans financiers intermédiaires

Objectif : Meilleure lisibilité des dépenses et recettes.

Commentaires 2024 :

Le budget prévisionnel annuel pour la fédération ainsi que celui pour les journées d'études sont deux outils importants pour le pilotage des actions.

ACTION 7.3 : Organiser le fonctionnement de la fédération au service des adhérents, des administrateurs, des délégués régionaux.



Objectifs : Mettre en œuvre une organisation du secrétariat administratif qui réponde aux obligations de la fédération et aux attentes des adhérents

Commentaires 2024 :

Depuis 5 ans maintenant, la fédération peut compter sur Aline pour prendre en charge la gestion du quotidien du secrétariat. Ses compétences sont très précieuses et elle a contribué de manière significative au développement de la fédération : communication, développement d'outils numériques, investissement pour l'obtention et le renouvellement de QUALIOPI, actualisation du site Internet, etc.... Son futur départ est assurément une inquiétude pour la fédération.



ACTION 7.4 : Se doter d'outils informatiques et technologiques permettant une communication aisée entre administrateurs, secrétariat et les adhérents.

Objectifs : Permettre un meilleur travail entre le secrétariat et les administrateurs. Offrir la possibilité de réunions à distance avec les adhérents en région ou au national. Développer la conservation des données, leur accès aux personnes autorisées

Commentaires 2024 :

En lien avec le commentaire précédent, nous avons innové en 2024 en proposant de participer en Visio à nos journées d'études (Lille), à notre journée des adhérents de novembre. Cette évolution est aussi à mettre au crédit d'Aline.

ACTION 7.5 : Se doter d'une politique d'archivage des documents de la fédération

Objectifs : procéder à l'archivage et à la numérisation des documents de la fédération en tant qu'association (AG, CA, courriers, etc.).
Procéder à la numérisation des documents émis par la fédération (Actes journées d'études, journées des adhérents, documents, comptes rendus, etc.)
Rechercher les archives anciennes de la fédération (1945-1990).

Commentaires 2024 :

Notons que, grâce au CNAHES, nous avons pu recueillir les actes des journées d'études de la fédération depuis 1949. Merci à Pierre MERLE, secrétaire du CNAHES, d'avoir pensé à la fédération, pour nous remettre la collection complète de la revue Informations Sociales.



CONCLUSION

L'année 2024 a été dense et le travail de la fédération l'a été tout autant. Les administrateurs sont présents pour essayer de répondre aux attentes des adhérents (services, encadrement, autres professionnels). Par des échanges réguliers, par des formations, par des journées d'études nationales et des journées des adhérents, il est important que ces derniers soient destinataires d'informations. N'oublions pas non plus nos outils de communication (lettres d'actu, échos de la fédé, site Internet) qui doivent être intéressants, pertinents et en lien avec le quotidien des services.

Un grand merci à Aline qui pilote le secrétariat avec talent et efficacité. Elle a une part importante dans la réussite de nos nombreuses actions.

Merci aux administrateurs, ceux en activité comme ceux en retraite, qui oeuvrent pour que la fédération soit toujours présente dans le secteur de la protection de l'enfance.

L'année 2025 verra l'élection d'un nouveau conseil d'administration, donc d'un nouveau bureau, puis le départ en retraite d'Aline en septembre. Un nouveau plan d'actions sera débattu en septembre prochain et il conviendra d'évaluer l'actuel puis de définir les actions à mettre en œuvre pour les deux années à venir. Ces changements majeurs seront évidemment des temps forts de l'année 2025.



ANNEXES

- Fiche de présentation et historique de la fédération
- Programme de la Journée des adhérents de 2024
- Programme des journées d'études de Lille
- Les trois Echos de la Fédé 2024
- Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024
- Rapport financier 2024

